

Communiqué de presse

Vatel Capital lance le GFI Vatel

Paris, le 07 novembre 2022 - Vatel Capital, société de gestion indépendante spécialisée dans l'investissement dans les PME cotées et non cotées, annonce la création d'un Groupement Forestier d'Investissement, qui constitue un actif tangible très demandé par les investisseurs.

Vatel Capital dispose d'une solide expérience en matière de gestion forestière avec plus de 2000 ha exploités en France, qui étaient jusque-là logés dans deux véhicules d'investissement : une Foncière Forestière et un GFF. Né de la transformation du GFF, le GFI Vatel possède déjà cinq massifs forestiers à son actif, répartis sur différentes régions (Bretagne, Bourgogne, Auvergne, Meuse, Savoie), composés de plusieurs essences (chênes, hêtres, douglas, sapins, épicéas de Sitka) avec des degrés de maturité divers. Il est d'ores et déjà investi à plus de 80 % de son actif.

Le GFI constitue aujourd'hui une classe d'actif très demandée par les investisseurs alors même que l'offre disponible sur le marché est assez réduite. Il s'agit d'un investissement tangible offrant une valorisation régulière, un régime fiscal avantageux, tout en étant déconnecté des marchés financiers.

Les revenus de l'exploitation d'une forêt proviennent principalement de la vente de bois coupé issu de la croissance biologique naturelle des forêts et destiné aux filières traditionnelles. Le GFI VATEL a vocation à gérer des massifs forestiers aux maturités complémentaires, générant ainsi du chiffre d'affaires sur plusieurs années.

Le groupement forestier GFI Vatel permet de bénéficier de 3 avantages fiscaux en contrepartie d'un risque de perte de capital et d'une durée de blocage de 6 ans minimum :

- Une réduction de 25% de l'impôt sur le revenu dans la limite de 50.000 euros pour une personne seule et de 100.000 euros pour un couple
- Une exonération à 100% de l'assiette IFI lorsque le contribuable détient moins de 10% du capital et des droits de vote dans le GFI et sous réserve que ce dernier ait une activité opérationnelle
- Un abattement de 75% des droits de transmission sans limite de montant, calculé sur le pourcentage d'actif du GFI réellement investi en forêts, et sous condition de la production du certificat « Monichon » délivré par le Directeur de la DDT attestant la gestion durable des massifs forestiers détenus par le GFI et cela pour une durée de 30 ans



VATEL CAPITAL

A propos de Vatel Capital

Société de gestion indépendante et entrepreneuriale agréée par l'AMF, Vatel Capital est spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées. Avec près de 500 M€ d'actifs sous gestion, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis plus de dix ans. Elle investit dans des entreprises de nombreux secteurs, notamment ceux de la santé, des énergies renouvelables, des services aux entreprises et d'Internet et propose également une offre financière sur les actifs tangibles tels que la forêt, les terres agricoles et les énergies renouvelables.

En mars 2022, Vatel Capital a obtenu le prix de la rédaction d'Investissement Conseils dans la catégorie « diversification patrimoniale »

En janvier 2022, la société a été, pour la deuxième fois, été primée par Gestion de Fortune dans la catégorie Capital-investissement

En mai 2022, le FCP Vatel Flexible a obtenu pour la quatrième fois le Refinitiv Lipper Fund Award dans la catégorie « Fonds Flexibles zone EURO »

Pour plus d'informations : www.vatelcapital.com

Contact Vatel Capital :

24 rue de Clichy, 75009 Paris

T +33 1 40 15 61 77

contact@vatelcapital.com

Contact Presse :

Ulysse Communication

Fabio Marquetty

+33 (0)6 28 45 40 97

fmarquetty@ulyse-communication.com

